



Devenir professeur des écoles

Master Métiers de l'Enseignement de l'Education et de la
Formation 1^{er} degré à l'Inspé

inspe.univ-nantes.fr

5 sites universitaires où l'alternance et la recherche sont au service de la formation des enseignants

L'Inspé de l'Académie de Nantes forme tous les futurs enseignants, qu'ils se destinent à exercer en maternelle ou à l'école élémentaire (1^{er} degré), au collège ou au lycée (2nd degré) ainsi que les futurs conseillers principaux d'éducation (CPE). L'Inspé délivre une formation alliant la théorie à la pratique reconnue par un diplôme de master (bac +5).

L'Inspé de l'Académie de Nantes compte près de 1930 étudiants répartis sur les 5 départements des Pays de la Loire. Il propose 18 parcours de formation différents pour enseigner ou encadrer des élèves de la maternelle au

lycée (voir carte des formations). La formation initiale des futurs enseignants, intégrant une préparation aux concours de l'enseignement ainsi que le développement de leurs compétences professionnelles, constituent les activités principales de l'Inspé. La formation continue tout au long de la carrière des enseignants en poste fait également partie des missions de l'Inspé.

Les professeurs des écoles travaillent avec des enfants de 2 à 11 ans, c'est-à-dire de la première année de l'école maternelle à la dernière année de l'école élémentaire.

La carte des formations de l'Inspé Académie de Nantes



VIDÉO

Découvrez les 5 sites de formation !

<https://youtu.be/rkwKAov07GM>



Durée de la formation : 2 ans (master 1 et master 2)

Modalités d'inscription : formation initiale ou continue

Concours préparé : CRPE

Niveau de recrutement : Bac + 3 ou équivalent

Formation requise : Toute licence des disciplines enseignées à l'école primaire, et les licences en lien avec l'éducation traitant de questions d'enseignement et d'éducation. Ces formations permettent un accès prioritaire. Les candidats non-titulaires du titre de licence doivent déposer un dossier de validation d'acquis. Ces dossiers sont étudiés au cas par cas.

Lieux de formation : Nantes, Angers, Le Mans, La Roche-sur-Yon, Laval.

Débouchés : Professeur des écoles (maternelle et école élémentaire) pour l'Éducation Nationale en tant que contractuel ou fonctionnaire stagiaire en cas de réussite du concours, enseignant à l'étranger, métiers de l'animation périscolaire, métiers de la formation...

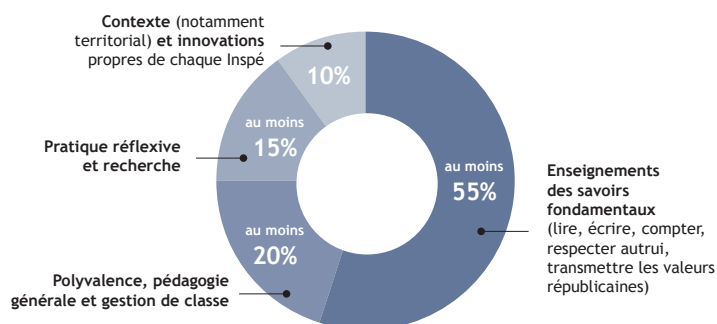
Objectifs du master MEEF 1^{er} degré

- Maîtriser des connaissances à enseigner et nécessaires pour enseigner en école primaire (savoirs disciplinaires et didactiques).
- Préparer les étudiants aux différentes épreuves du concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) organisé par le rectorat.
- Former à et par la recherche en éducation pour prendre du recul et faire évoluer ses pratiques professionnelles
- Entrer progressivement dans l'exercice du métier de professeur des écoles.

Contenu des enseignements

Le master MEEF 1^{er} degré repose sur 5 grands domaines à savoir :

- les domaines disciplinaires indispensables pour l'enseignement et nécessairement pluriel dans le premier degré ;
- les domaines didactiques, tout ce qui relève de la relation entre pratiques d'enseignement et apprentissages des élèves ;
- le contexte d'exercice pour comprendre le fonctionnement du système éducatif ;
- la recherche, pour prendre du recul sur ses pratiques et les analyser ;
- l'analyse de l'activité de l'enseignant et de l'élève progressive au cours des stages de pratique accompagnée ou des stages en responsabilité.



Le double tutorat : Un premier pas dans la classe bien entouré

Les étudiants en master MEEF bénéficient d'un tutorat mixte, assuré conjointement par un tuteur « de terrain » au sein de l'établissement scolaire de stage et par un enseignant de l'Inspé. Qu'il soit en stage de pratique accompagnée ou en responsabilité dans le cadre d'un stage alternant, l'étudiant en master MEEF sera accompagné par son tuteur de stage pour mettre en œuvre les apprentissages et l'évaluation des élèves et pour gérer et conduire sa classe. Le tuteur de l'Inspé l'aidera à prendre du recul et analyser ses pratiques pédagogiques à partir de situations observées ou vécues en stage. Cet accompagnement permet une professionnalisation progressive dans le métier d'enseignant.

L'alternance, une possibilité en M2

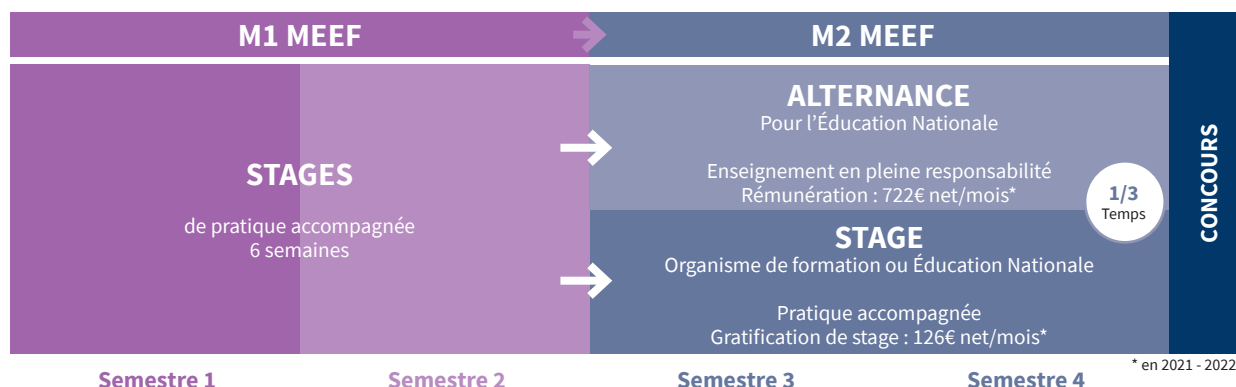


Depuis la rentrée 2021, les étudiants en Master MEEF ont la possibilité de suivre leur année de master 2 en alternance dans une logique de professionnalisation renforcée.

Après une phase de sélection des candidats par le rectorat, les étudiants en alternance devront assurer en pleine responsabilité l'équivalent d'un tiers temps d'enseignement sur l'année (soit une moyenne de 9h par semaine) dans un établissement scolaire en parallèle de leur formation MEEF à l'Inspé. La rémunération prévue est de 865€ brut/mois, cumulable avec les bourses.

A noter : Le contrat d'alternance représente une grande charge de travail et n'apporte aucun aménagement aux épreuves du CRPE qui reste identique pour tous.

Les stages pour se former progressivement



Le concours CRPE

Depuis la session 2022, le concours est uniquement accessible aux candidats titulaires - ou en préparation - d'un master 2 sauf pour quelques situations exceptionnelles.

Le concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) est organisé par le rectorat pour enseigner auprès d'enfants de 2 à 11 ans. Très polyvalent, l'enseignement du 1er degré concerne les disciplines suivantes : français, mathématiques, histoire et géographie, sciences expérimentales, langue vivante, éducation musicale, arts plastiques, EPS, éducation morale et civique.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le concours est ouvert aux personnes inscrites en master 2 ou titulaires d'un titre ou diplôme reconnu équivalent sauf pour quelques exceptions.

CALENDRIER

Les inscriptions se font uniquement en ligne, sur le site www.education.gouv.fr entre septembre et octobre. Les épreuves écrites d'admissibilité ont généralement lieu en avril et les oraux d'admission en juin.

LES ÉPREUVES DU CONCOURS

1. **Trois épreuves écrites d'admissibilité** avec des épreuves disciplinaires en français et mathématiques et une troisième discipline au choix.

2. **Deux épreuves orales d'admission centrées sur le métier :**

La première épreuve évaluera la capacité du candidat à concevoir et analyser des séances d'enseignement en français et en mathématiques.

La seconde épreuve d'admission consacrée à l'EPS permettra d'évaluer la capacité du candidat à se projeter dans le métier. Une épreuve orale facultative en langue vivante étrangère est également proposée.

Plus d'informations sur le concours : www.devenirenseignant.gouv.fr

Comment candidater en master MEEF ?

CANDIDATURE EN M1 : SUR «MON MASTER

Il sera demandé à chaque candidat de formuler des vœux parmi les 5 sites de formation de l'Inspé Académie de Nantes.

Rendez-vous sur le site inspe.univ-nantes.fr

TEST D'ADMISSION

Tous les candidats au M1 MEEF 1^{er} degré devront, passer un test en français et mathématiques. Ce test en ligne, permettra à la commission d'admission d'évaluer les prérequis des candidats par rapport aux attendus d'entrée en M1. Le résultat obtenu fera partie intégrante du dossier de candidature.

Entraînez-vous dès maintenant sur notre espace en ligne : inspe.univ-nantes.fr/test-dentree-en-m1-meef-1er-degre



INSPE DE L'ACADÉMIE DE NANTES

inspe-scolarité@univ-nantes.fr

inspe.univ-nantes.fr

